



DEMANDE D'AUTORISATION POUR UTILISER

- UN VÉHICULE PERSONNEL
- UN VÉHICULE ADMINISTRATIF SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
- UN VÉHICULE ADMINISTRATIF A L'ÉTRANGER
- UN VÉHICULE DE PARTENAIRE

LE LICENCIE

NOM :	PRENOM :
N° DE LICENCE FSPN :	SERVICE :
ADRESSE PERSO :	
TEL :	MAIL :

LE VEHICULE

MARQUE :	TYPE :
PROPRIETAIRE :	IMMATRICULATION :

LA MISSION

LIBELLE :	N° AGREEMENT :
DU	AU
LIEU :	
DATE + HORAIRE DEPART :	
DATE + HORAIRE RETOUR :	

LES PERSONNES TRANSPORTÉES

NOM & Prénom	N° Licence FSPN	Service

A LE Signature du licencié	Avis du Président de la Ligue	
	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable
	A Rennes, le	

- Suite à la demande ci-dessus, la présente autorisation est délivrée pour convenances personnelles et l'indemnisation sera effectuée sur la base du taux kilométrique de 0,15 € pour une personne seule, 0,16 € pour 2 personnes, 0,19 € pour 3 personnes et plus transportées. Le nombre de kms considéré est celui Aller/Retour entre la résidence Administrative et le lieu de la Compétition.
- **A transmettre au plus tard à la date précisée sur le télégramme de convocation à la Ligue CLB FSPN, ou à défaut, au moins 72h00 avant le déplacement par mail fspn.ligueclb@gmail.com**